Les métiers

La Ville du Mans propose des métiers dans plusieurs filières professionnelles. Les recrutements sont effectués à différents niveaux d'études et de connaissances.

Page modifiée le vendredi 11 avril 2025 • Données Ville du Mans

Filières

© Le Mans Métropole

La Ville du Mans présente plusieurs filières professionnelles, qui regroupent chacune des **emplois d'une même famille**. Ces filières sont au nombre de sept.

- Une filière administrative,
- une filière technique,
- une filière culturelle,
- une filière médico-sociale,
- une filière animation,
- une filière sportive,
- une filière police municipale.

Chacune de ces filières est organisée en cadres d'emplois, qui regroupent des agents dont les emplois sont proches. Chaque cadre d'emplois est lui-même divisé en grades.

Catégories

Les fonctionnaires des différentes filières sont répartis en trois catégories, dites A, B et C. Celles-ci correspondent à **trois niveaux hiérarchiques**.

- La catégorie A pour les postes de direction, d'expertise et de management,
- la catégorie B pour les postes de technicien et d'encadrement intermédiaire,
- la catégorie C pour les postes dits métiers ou d'exécution.

Cadres d'emplois

Filière administrative

Catégorie A	Administrateur et attaché
Catégorie B	Rédacteur

Catégorie C	Adjoint administratif

Filière technique

Catégorie A	Ingénieur en chef et ingénieur
Catégorie B	Technicien
Catégorie C	Agent de maîtrise et adjoint technique

Filière culturelle

Catégorie A	Conservateur du patrimoine, conservateur de bibliothèque, attaché de conservation du patrimoine, bibliothécaire, directeur d'établissement territorial et professeur d'enseignement artistique
Catégorie B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques et assistant d'enseignement artistique
Catégorie C	Adjoint du patrimoine

Filière médico-sociale

Catégorie A	Médecin, psychologue, puéricultrice cadre de santé, puéricultrice territoriale, cadre territorial de santé (infirmier, rééducateur, assistant médico-technique), conseiller socio-éducatif
Catégorie B	Rééducateur, assistant médico-technique, moniteur-éducateur, éducateur de jeunes enfants, assistant socio-éducatif
Catégorie C	Auxiliaire de puériculture, agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Filière animation

Catégorie B	Animateur
Catégorie C	Adjoint d'animation

Filière sportive

Catégorie A	Conseiller des activités physiques et sportives

Catégorie B	Éducateur des activités physiques et sportives
Catégorie C	Opérateur des activités physiques et sportives

Filière police municipale

Catégorie C	Agent de police municipale

Formation

Les recrutements s'effectuent du niveau licence à bac + 5 en catégorie A, au niveau bac et bac + 2 en catégorie B et au niveau CAP, BEP et brevet, voire sans diplôme pour les grades de deuxième classe, en catégorie C.

250

métiers

La Ville du Mans et la communauté urbaine Le Mans Métropole, c'est plus de 250 métiers.

TÉLÉCHARGER : L'ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITÉ
(pdf, 1 Mo)

TÉLÉCHARGER : LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023
(pdf, 1 Mo)

TÉLÉCHARGER : LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE DU CCAS 2023
(pdf, 1 Mo)

Égalité

Conformément à la loi, la Ville du Mans publie les résultats de l'**index égalité femmes-hommes**.

Cet outil, désormais obligatoire dans la fonction publique territoriale, permet de **mesurer les écarts de rémunération et les efforts réalisés** pour atteindre une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

TÉLÉCHARGER : LES RÉSULTATS DE L'INDEX
(pdf, 77 ko)